



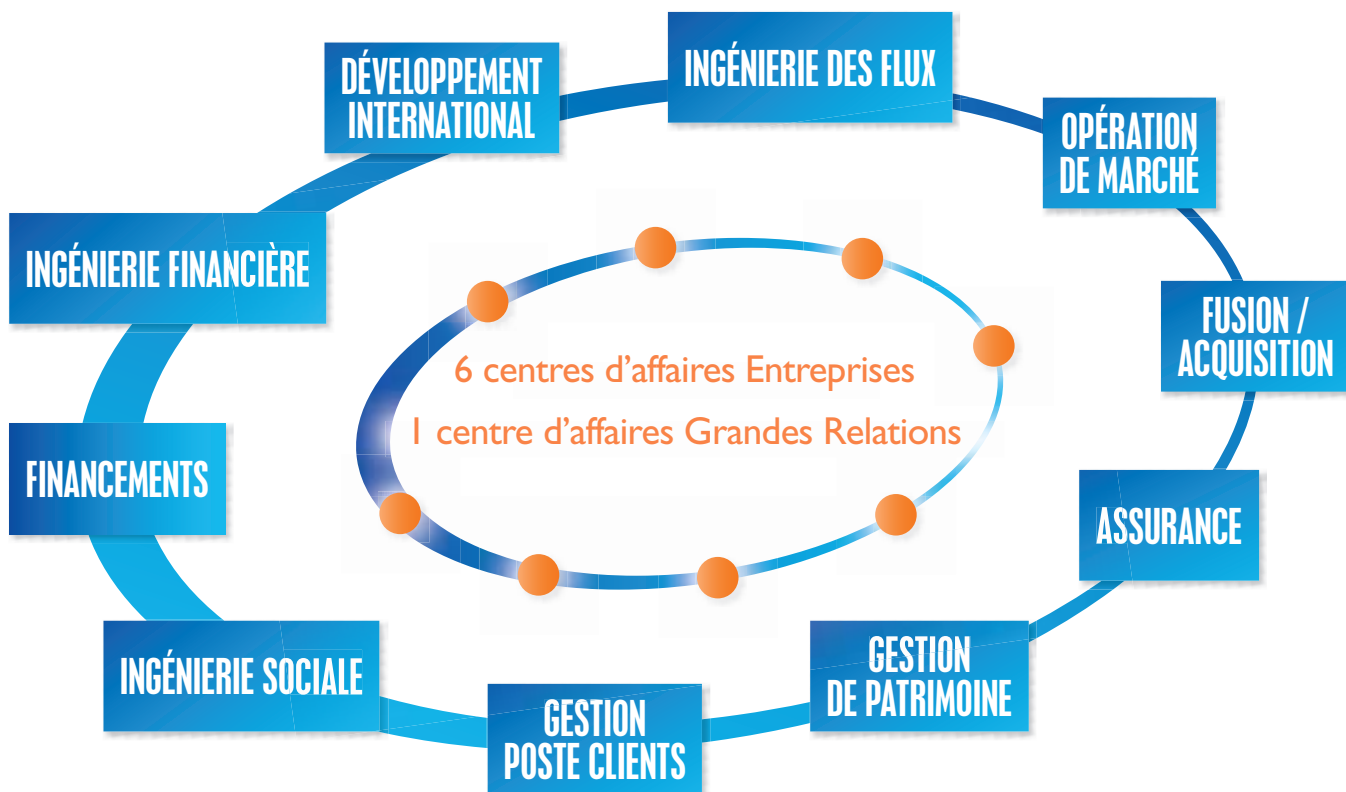
**TARIFS
DES OPÉRATIONS & SERVICES**

AU 14/01/2020

Prix en euros, non assujettis à la TVA,
sauf mention spéciale.

POURQUOI CHOISIR ENTRE EXPERTISE ET PROXIMITÉ...

BANQUE POPULAIRE DU NORD VOUS ACCOMPAGNE
DANS LA RÉALISATION DE TOUS VOS PROJETS.



SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

- Ouverture, transformation, clôture
- Services Bancaires de Base
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Services en agence

4

BANQUE À DISTANCE

- Par Internet
- Par téléphone
- Par télétransmission (échanges de données informatisées)

5

OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Cartes
- Services liés à la carte bancaire
- Virements SEPA
- Prélèvements SEPA / TIPSEPA
- Chèques
- Effets de commerce

6

OPÉRATIONS D'ENCAISSEMENT

- Espèces
- Terminaux de Paiement Électronique
- Virements SEPA
- Prélèvements SEPA
- Chèques
- Effets de commerce
- E-Commerce

8

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incidents de paiement

9

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

- Découvert
- Financement du cycle d'exploitation
- Crédits d'investissement

10

GESTION DE LA TRÉSORERIE

- Epargne bancaire
- Placements financiers
- Ingénierie sociale et financière

11

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

- Assurer vos moyens de paiement
- Protéger votre entreprise
- Motiver vos salariés

12

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

- Opérations par carte bancaire
- Paiements à destination de l'étranger (IMPORT)
- Crédit documentaire export
- Règlements en provenance de l'étranger (EXPORT)
- Crédit documentaire import
- Garanties Internationales
- Commissions additionnelles
- Opérations de change

13

RÉSOLUDRE UN LITIGE

14

Les prestations exprimées HT sont assujetties à la TVA

Ce document, disponible sur notre site internet : www.nord.banquepopulaire.fr, est destiné à vous informer sur les conditions tarifaires appliquées aux opérations les plus courantes (dont celles régissant la gestion du compte). Il ne peut indiquer de façon complète et détaillée l'intégralité de nos prestations. Pour toute information complémentaire, prenez contact avec votre conseiller. Conditions applicables au 14/01/2020. Ce guide tarifaire peut être modifié à tout moment. Il n'est pas limitatif.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture d'un compte	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire (Facili'pop)	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit
Transfert de compte vers une autre Banque Populaire	Gratuit
Transfert de comptes-titres vers un autre établissement	
– frais fixes	110,00€
– frais par ligne	
– valeurs en dépôts en France	19,80€
– valeurs en dépôts à l'étranger	46,90€

Services Bancaires de Base

(service défini à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte)	Gratuit
– l'ouverture, la tenue et la clôture du compte,	
– un changement d'adresse par an,	
– la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,	
– la domiciliation de virements bancaires,	
– l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,	
– l'encaissement de chèques et de virements bancaires,	
– les paiements par prélèvement SEPA, Titre Interbancaire de Paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,	
– des moyens de consultation à distance du solde du compte,	
– les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,	
– une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne,	
– deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,	
– la réalisation des opérations de caisse.	

Pour les clients titulaires des Services Bancaires de Base :

– frais par avis à tiers détenteur, saisies et oppositions	Gratuit
– carte de retrait à usage unique	Gratuit
– émission et réception de virements internationaux	Gratuit
– commission de suivi	Gratuit

Relevés de compte

Édition de relevé de compte	
– relevé mensuel	Gratuit
– relevé journalier	Par relevé 1,80€
– relevé décadaire	Par relevé 1,80€

Relevé de compte dématérialisé	Gratuit
--------------------------------	---------

Relevé de portefeuille titres	Gratuit
-------------------------------	---------

Relevé de frais

– Facture professionnelle mensuelle	Gratuit
– Relevé Annuel de Frais (court terme)	Gratuit
– Relevé Annuel de Frais d'Encaissement par Carte	Gratuit
– Relevé Mensuel de Frais d'Encaissement par Carte	Gratuit

Dates de valeur

– versement d'espèces au guichet	J
– retrait d'espèces	J
– remise de chèque tiré sur la Banque	J ⁽¹⁾ + 1 jour ouvré ⁽²⁾
– remise de chèque d'un autre établissement	J ⁽¹⁾ + 1 jour ouvré ⁽²⁾
– paiement de chèque	J
– virement reçu	J
– virement émis	J
– encaissement d'un prélèvement	J
– paiement d'un prélèvement	J
– remise commerçant cartes bancaires	J
– paiement par carte débit immédiat	J
– paiement par carte débit différé	J
– effet remis à l'encaissement (minimum 10 jours avant échéance)	J + 4 jours calendaires
– effet remis à l'escompte (minimum de 10 jours d'escompte retenus pour le décompte des agios)	J + 1 jour calendaire
– effet domicilié	J - 1 jour calendaire

Tenue de compte

Un compte est arrêté à la fin de chaque trimestre et donne lieu à la facturation des commissions découlant de son fonctionnement.

Frais de tenue de compte (frais de gestion) Par trimestre et Ce montant représente la partie fixe de la prestation par compte 105,00€ de gestion administrative et comptable liée au compte.

Frais de tenue de compte Par trimestre et par compte 30,00€ pour les associations à but non lucratif

Commission de compte ou de mouvement 0,15%

Elle est calculée sur les opérations passées au débit du compte et représente la partie proportionnelle liée à la tenue de compte. – avec un minimum trimestriel de 20,00€

Commission de suivi Par trimestre 192,50€

Compte débiteur de 60 jours ou plus dans le trimestre (consécutifs ou non) sans autorisation ou en dépassement d'autorisation.

À compter de ces 60 jours de débit dans le trimestre, un jour suffit, sans autorisation ou en dépassement d'autorisation, pour déclencher la tarification de la commission de suivi.

Un client qui reste dans son autorisation n'est pas prélevé de la commission de suivi, même s'il est débiteur de 60 jours et plus dans le trimestre.

Sont également concernés les comptes avec saisie attribution ou saisie conservatoire à partir du 3^{ème} jour de détection dans le trimestre

Frais de tenue de compte courant inactif (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du Code Monétaire et Financier) Par an 30,00€⁽¹⁾ dans la limite du solde créditeur du compte

Commission annuelle d'actualisation du dossier de fonctionnement – Frais d'actualisation de dossier juridique, administratif et comptable Nous consulter

Elle rémunère l'actualisation administrative et informatique de votre dossier.

Services en agence

Délivrance d'un RIB ou IBAN Gratuit

Enregistrement d'un changement d'adresse Gratuit

Changement d'adresse non signalé TVA Par compte 8,67€

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque – en euros Gratuit

Carte de retrait à usage unique hors de votre agence de domiciliation Par carte 2,00€

Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Banque Populaire À partir de 10,40€

Frais de recherche de documents TVA – inférieure à 1 an 14,17€ – supérieure à 1 an 33,33€

Attestations diverses TVA 17,50€

Conservation du courrier en agence TVA Par an 104,17€

Information aux Commissaires Aux Comptes TVA 125,00€

Frais de location de coffre-fort TVA Par an à partir de 50,00€

Frais de succession Nous consulter

(1) J : date de comptabilisation au compte client (avant 15h30).

(2) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi, même si l'agence est ouverte le samedi.

(3) Le montant des frais et commissions prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel.

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Par Internet

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, tablette, SMS, etc.)⁽¹⁾⁽²⁾

Cyberplus Gratuit
Abonnement permettant de consulter ses comptes sur Internet.

Cyber Essentiel pour la gestion des comptes Par mois 5,00€
Virements internes et externes (en zone SEPA. Détail p.14), commandes de chèquiers et de carnets de remises de chèques, édition de l'IBAN, recherche écriture et de chèques remis et créer et activer vos bénéficiaires.

Cyber Pro, avec PassCyberplus et carte PassCyberplus inclus Par mois 16,65€
En complément des fonctionnalités de Cyber Essentiel : gérer les effets, les prélèvements, effectuer des remises et utiliser LineBourse.

Cyber International, avec PassCyberplus et carte PassCyberplus inclus Par mois 21,85€
En complément des fonctionnalités de Cyber Pro : consulter les comptes et les cours en devises et faire des virements à l'international.

Cyber International avec Clé USB de certificat numérique CertEurope incluse Par mois 27,05€

Option délégation Par mois 5,20€
Ce service s'ajoute à Cyber Pro ou Cyber International avec PassCyberplus ou CertEurope. Il permet au chef d'entreprise de déléguer à certains de ses collaborateurs, la réalisation d'opérations.

Autres services liés à l'utilisation d'Internet - Sécurisation des opérations en ligne

Les certificats numériques permettent de sécuriser davantage vos opérations de banque à distance (Cyberplus et télétransmission EBICS) et vos téléprocédures.

Authentification forte TVA
- clé USB de certificat numérique CertEurope Par mois 6,50€

Mise à disposition d'un PassCyberPlus
- 1^{er} lecteur Gratuit
- lecteur supplémentaire TVA 8,75€

Mise à disposition d'une carte PassCyberplus Par an 12,50€
Pour les clients utilisateurs du PassCyberplus et ne possédant pas de carte bancaire internationale Banque Populaire.

Envoi d'un code sécurisé par SMS en cas d'impossibilité d'utiliser le PassCyberplus Gratuit
Cet envoi nécessite l'enregistrement de votre numéro de portable, en tant que "numéro sécurité" auprès de votre conseiller.

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS Par mois 2,50€

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par email Par mois 2,50€

Accès à l'image d'un chèque remis et téléchargement TVA
- par consultation et par image 0,45€

Confirmation de l'exécution d'un virement émis TVA
- email ou SMS à l'émetteur Par envoi 0,21€
- email au bénéficiaire Par envoi 0,21€

Turbo Mail : demande de relevé par email
- 5 envois par semaine Par mois 10,20€
- 3 envois par semaine Par mois 9,20€
- 2 envois par semaine Par mois 7,15€
- 1 envoi par semaine Par mois 5,10€

Coffre-fort numérique (15Go) TVA Par mois 2,08€

Par téléphone

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽¹⁾⁽²⁾

Serveur Vocal Tonalité Plus (24h/24, 7j/7)

- composez le **0 892 890 009** Service 0,30 €/min + prix appel

Tonalité Plus permet de connaître, à tout moment et sans abonnement, le solde de vos comptes et vos dernières opérations.

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

SMS+⁽¹⁾ Par message 0,37€
- composez le 61110 depuis votre mobile

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Moviplus⁽¹⁾ (abonnement mensuel) Par mois 2,50€

Avec Moviplus, recevez sur votre mobile le solde de votre compte selon une périodicité adaptée à vos besoins.

Turbo Fax : demande de relevé par fax

- 5 envois par semaine Par mois 11,75€
- 3 envois par semaine Par mois 10,20€
- 2 envois par semaine Par mois 7,65€
- 1 envoi par semaine Par mois 5,65€

Par télétransmission (échanges de données informatisées)

Connexion simple

- Ebics Transport • Abonnement Par mois 41,65€
- Ebics Transport et Signature - Délégation Simple • Abonnement Par mois 62,45€
- Ebics Transport et Signature - Délégation Avancée • Abonnement Par mois 83,25€
- Frais de mise en place par téléphone 70,00€
- Swiftnet Nous consulter

Suite Entreprise.com TVA

- forfait paramétrage par téléphone / Formation e-learning 260,00€
- forfait paramétrage / Formation sur site 850,00€
Avec Suite Entreprise.com, 2 options sont disponibles :
- Sepamail Diamond Par demande 1.50€
• vérification d'IBAN Par mois 10€
• abonnement Par mois 10€
- Ellisphère (Gestion du risque commercial) pour 500 SIREN Par mois 10€

Forfait Suite Entreprise.com Basique Pro TVA

- connexion Ebics Transport et Signature Par mois 45,00€
en Délégation Simple + un certificat numérique
- Hébergement, maintenance et support Par an 156,00€

Forfait Suite Entreprise.com Essentielle TVA

- connexion Ebics Transport et Signature Par mois 83,25€
en Délégation Simple + un certificat numérique
- Hébergement, maintenance et support Par an 156,00€

Forfait Suite Entreprise.com Premium TVA

- connexion Ebics Transport et Signature Par mois 104,00€
en Délégation Avancée + un certificat numérique
- Hébergement, maintenance et support Par an 156,00€

Intervention sur site (hors installation initiale) TVA Sur devis

Ces offres ne sont plus commercialisées :

Turbo Suite Entreprise - logiciel de télétransmission TVA

- installation monoposte 260,00€
- installation multiposte 468,00€
Avec Turbo Suite Entreprise, l'option Ellisphère est disponible sur demande.

Forfait Turbo Suite Entreprise Performance TVA

- connexion Ebics Transport + logiciel Turbo Par mois 62,50€
avec gestion des mandats SDD + PassCyberplus
+ carte PassCyberplus + Suite Entreprise Mobile en consultation
- assistance téléphonique et mise à jour Par an 104,00€

Forfait Turbo Suite Entreprise Expert TVA

- connexion Ebics Transport et Signature + logiciel Turbo avec gestion des mandats SDD + authentification forte CertEurope + Suite Entreprise Mobile en consultation et validation
• En délégation simple Par mois 83,25€
• En délégation avancée Par mois 104,00€
- assistance téléphonique et mise à jour Par an 156,00€

(1) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) au produit mentionné.

(2) Hors coût du fournisseur d'accès à internet.

OPÉRATIONS DE PAIEMENT

COTISATION CARTE/AN
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Cartes (cotisation annuelle)

Votre carte bancaire peut être à débit immédiat (votre compte sera débité à chaque utilisation), ou à débit différé (le débit global de vos paiements sera effectué en fin de mois). Les cartes Visa Internationales vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger.

Carte à autorisation systématique

– cotisation carte Visa Business Electron 50,00€

Cartes de paiement

– cotisation carte Visa Business
- à débit immédiat ou différé 50,00€

– cotisation carte Visa Gold Business
- à débit immédiat ou différé 130,00€

– cotisation carte Visa Platinum Business
- à débit immédiat ou différé 220,00€

– E-Carte Bleue 13,00€

Service Mission Plus (cette offre n'est plus commercialisée)

– cotisation carte Visa Affaire Mission Plus 52,00€
- au-delà de 10 cartes Sur devis

– cotisation carte Gold Affaires Mission Plus 104,00€
- au-delà de 10 cartes Sur devis

– suivi des notes de frais cartes Mission Plus par Internet Gratuit

Services liés à la carte bancaire

En cas de perte ou vol de votre carte, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur), 7j/7, 24h/24 pour faire immédiatement opposition. Pour les Contestations Opérations Cartes, appelez* le 09 69 36 06 35 (appel non surtaxé, coût selon votre opérateur).

* Du lundi au samedi 9h-18h

Réédition du code confidentiel de la carte 8,35€

Frais d'opposition (blocage) de la carte à l'initiative du client en cas de perte, vol ou usage frauduleux Gratuit

Refabrication avant l'échéance à la demande du client 8,35€

Toute demande urgente de moins de 72h (création, refabrication, réédition du code) 21,00€

Augmentation temporaire ou permanente du plafond de retrait et/ou de paiement
– avec Visa Gold Business, Visa Platinum Business Gratuit

Augmentation temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement Par modification 10,50€

Augmentation permanente du plafond de retrait et/ou de paiement Par modification (valable 1 an) 30,00€

Recherche de facturette carte bancaire Gratuit

Frais par retrait d'espèces à un DAB Banque Populaire en euros Gratuit

Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque de la zone euro

- à compter du 3^{ème} retrait dans le mois avec une carte Business Electron ou Visa Business Par retrait 1,00€
- à compter du 1^{er} retrait dans le mois avec une Visa Gold Business, Visa Platinum Business Gratuit

Service Cartego Pro

Service de personnalisation de la carte bancaire
– votre logo Par visuel et par an 10,50€

OPPO 24/24 Par mois 3,65€

Le forfait OPPO 24/24 comprend :

- les oppositions sur chèque ou série de chèques.
- la refabrication en mode urgent de votre carte bancaire Banque Populaire.
- la mise à disposition de fonds dans une autre Banque Populaire⁽¹⁾, pour pouvoir effectuer vos paiements si vous êtes en déplacement.
- 5 virements en agence et 5 chèques de banque par an pour payer vos factures en attendant le renouvellement de vos moyens de paiements.
- l'envoi de votre carte bancaire et de son code confidentiel à l'adresse de votre choix (votre domicile, votre lieu de vacances, le lieu d'un déplacement professionnel...).
- la réédition du code confidentiel de votre carte bancaire.
- 2 modèles de lettre pour confirmer les oppositions.

(1) Deux mises à disposition de fonds par an, de 2 000€ chacune, dans une autre Banque Populaire régionale.

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Virements SEPA

Gagnez du temps et réduisez le coût de vos transactions en les réalisant par Cyberplus ou par télétransmission.

Frais par virement

– occasionnel émis vers un compte Banque Populaire du Nord	Gratuit
– occasionnel émis vers un compte d'un autre établissement	
- au guichet de votre agence	4,25€
- par Cyberplus	Gratuit
- par télétransmission	0,22€
– multiples émis par Cyberplus	
- par remise validée par internet	Gratuit
- par virement	Gratuit
– multiples télétransmis	
- par remise validée par internet	Gratuit
- par remise validée en agence	8,10€
- par virement	0,22€

Frais par virement permanent

– initié au guichet de votre banque	1,10€
– initié par Cyberplus	Gratuit

Frais de mise en place d'un virement permanent

– initié au guichet de votre banque	Gratuit
– initié par Cyberplus	Gratuit

Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT)

– VSOT saisi en agence	14,60€
– VSOT télétransmis ou par Cyberplus	7,95€

Opposition à un virement SEPA avant exécution

(révocation de l'échéance de virement)	
– dans les délais légaux de révocation	Gratuit
– hors des délais légaux de révocation	15,00€

Révocation définitive d'un virement SEPA permanent

(retrait du consentement)	Gratuit
---------------------------	---------

Annulation d'un virement SEPA occasionnel ou permanent après son exécution

12,50€

Recouvrement pour opération mal exécutée

Gratuit

Prélèvements SEPA / TIPSEPA (SDD)

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement CORE	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement B2B	10,40€
Frais par paiement d'un prélèvement	Gratuit
Sélection de créanciers autorisés à prélever (Liste Blanche)	Gratuit
Sélection de créanciers non autorisés à prélever (Liste Noire)	Gratuit
Opposition sur prélèvement SEPA avant exécution	
– révocation d'une échéance de prélèvement	Gratuit
Opposition définitive à un mandat de prélèvement SEPA	
– retrait du consentement	Gratuit
Paiement d'un TIPSEPA	Gratuit

Chèques

Paiement d'un chèque	Gratuit
Renouvellement automatique de chéquier	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile TVA	
– envoi simple	1,67€
– envoi en recommandé	5,00€
Confection de lettres chèques	Sur devis
Destruction de chéquier TVA	Par chéquier 5,20€
Frais d'émission d'un chèque de banque	Par chèque 13,00€
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	Par an 18,75€
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	Par an 18,75€

Effets de commerce

Effet domicilié à payer	
– paiement d'une domiciliation	Gratuit
Effet non avisé préalablement à l'échéance	18,75€
Rejet d'effet avant la date de règlement à la demande du client	18,75€
Rejet pour demande de prorogation ou paiement partiel	18,75€

OPÉRATIONS D'ENCAISSEMENT

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Espèces	
Dépôt d'espèces	Gratuit
Terminaux de Paiement Électronique (TPE)	
Location, Maintenance, Installation	
– mise en service	88,50€
– location mensuelle TVA	À partir de 9,40€
– TPE IP portable et fixe (ADSL - forfait de communication)	Nous consulter
– TPE IP portable Wifi (ADSL - forfait de communication)	Nous consulter
– TPE GPRS portable et fixe (ADSL - forfait de communication)	Nous consulter
+ ajout de lecteur chèque (sur TPE fixe)	Par mois 12,50€
– avec consultation Vérifiance - Fichier National des Chèques Irréguliers (FNCI) Banque de France	Par mois 2,10€ + frais supplémentaire à la consultation
Licence logiciel	46,80€
Intervention de maintenance hors contrat	Nous consulter
Paiement en 3 ou 4 fois sans frais	
Facilité de paiement gratuite pour vos clients	
– adhésion	78,00€
– licence logiciel PNF	38,50€
– Coût du crédit	Nous consulter
Pour les commerçants équipés d'un TPE et après obtention d'un agrément auprès de Natixis Financement.	
Vos rouleaux TPE TVA	
Commande sur site www.iconexurope.com - Livraison incluse	
– par 20 ou par 60	Nous consulter
Commission appliquée aux transactions par carte bancaire	Consultez votre conseiller pour une étude personnalisée
Impayé commerçant sur carte bancaire	
– française	25,00€
– étrangère	62,50€
DILIZI TVA	
Lecteur CB	99,00€
Abonnement mensuel au service	Nous consulter
Virements SEPA	
Réception d'un virement SEPA	Gratuit
Recherche sur virement SEPA reçu avec coordonnées erronées TVA	13,90€
Prélèvements SEPA	
Demande d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS) TVA	50,00€
Remise de prélèvements SEPA	
– par remise validée par Cyberplus	Gratuit
– par remise télétransmise validée en agence	8,10€
– par prélèvement SDD CORE	0,32€
– par prélèvement SDD B2B	0,42€
Prélèvement SEPA revenu impayé	11,20€
Recouvrement sur opération mal exécutée suite à une erreur client (reversement)	3,65€

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Chèques	
Remise de chèque(s)	Gratuit
Relevé détaillé de remise de chèques	
– suivant le nombre de chèques et par relevé	Nous consulter
Delai d'encaissement ou d'indisponibilité sur chèque remis à l'encaissement	10 jours ouvrés ⁽¹⁾
Le délai d'encaissement peut être de 10 jours ouvrés ⁽¹⁾ sauf situation particulière dûment motivée, portée à la connaissance du client, justifiant l'application d'un délai supérieur.	
Effets de commerce	
Traitement des remises LCR / BOR	
– sur support papier	
– par remise	14,60€
– par effet	5,20€
– émis par Cyberplus ou par télétransmission	
– par remise validée par Cyberplus	Gratuit
– par remise télétransmise validée en agence	8,10€
– par effet	0,47€
Effet prorogé, non avisé	Par effet 18,75€
Retour d'effet impayé	Par effet 18,75€
Effet non rentré d'acceptation	Par effet 18,75€
Avis de sort	Par effet 18,75€

E-Commerce

Solutions de paiement électronique sécurisé à disposition du commerçant pour les paiements carte bancaire issus de la vente à distance. De nombreuses options sont possibles. Pour en savoir plus, contactez votre conseiller.

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽²⁾⁽³⁾

Cyberplus Paiement Express⁽⁴⁾

Transactions effectuées par le commerçant.⁽⁵⁾

– frais d'inscription	60,00€
– abonnement mensuel TVA	À partir de 10,40€

Cyberplus Paiement Net⁽⁴⁾

Transactions effectuées par le porteur de la carte sur le site internet du commerçant.⁽⁵⁾

– frais de mise en service +3D Secure TVA	183,15€
– abonnement mensuel TVA	À partir de 20,80€

Cyberplus Paiement Mix⁽⁴⁾

Transactions effectuées par le porteur de la carte sur le site internet du commerçant.⁽⁵⁾

– frais de mise en service + 3D Secure TVA	1 040,00€
– abonnement mensuel TVA	26,00€

Tarifs des options par mois

TVA	Cyberplus Paiement Express	Cyberplus Paiement Net	Cyberplus Paiement Mix
Paiement par formulaire	5,00€	5,00€	5,00€
Carte privative (Amex, PayPal, etc.)	5,00€	5,00€	5,00€
Choozeo (3 ou 4 fois sans frais)	-	10,00€	10,00€
Contrôle des risques niveau 2	-	5,00€	10,00€
Rapprochement bancaire	-	20,00€	25,00€

(1) Jour de remise avant 15h30 (après 15h30 report au jour ouvré suivant)

(2) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné

(3) Hors coût du fournisseur d'accès à internet

(4) Incluant Gestion Bancaire Simplifiée

(5) 0,14€ par transaction, en sus des commissions Cartes Bancaires

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Commission d'intervention

– par opération	9,90€
– plafond mensuel	90 écritures

La commission d'intervention correspond à la somme perçue par la Banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier. Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : frais com intervention.

Opérations particulières

Frais par saisie administrative à tiers détenteur* (10% du montant de la créance, plafond fixé à 83,33€)	10% du montant de la créance
Frais par saisie-attribution, frais par saisie conservatoire	Par acte 104,00€

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
– envoi simple	8,35€
– envoi recommandé	19,80€

Incidents de paiement

Les incidents liés aux chèques

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision	
– inférieur ou égal à 50 €	20,10€ ⁽¹⁾
– supérieur à 50 €	40,10€ ⁽¹⁾

Le forfait de frais de rejet d'un chèque comprend : la lettre d'information préalable au rejet, les frais de rejet, l'envoi de la lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, la délivrance d'un certificat de non paiement, le blocage de la provision pour la régularisation et la demande de mainlevée d'interdiction bancaire. (Sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : forfait de chèque rejeté).

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques.	13,90€
--	--------

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	26,00€
--	--------

Chèque remis revenu impayé pour motif autre que sans provision	15,60€
--	--------

Frais pour chèque émis en période d'interdiction bancaire	Par chèque 34,50€
---	-------------------

Incidents liés aux autres moyens de paiement

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽²⁾	
– inférieur à 20 €	Montant de l'opération
– supérieur ou égal à 20 €	10,10€ ⁽¹⁾
(sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : frais rejet prélèvement)	

Frais de rejet d'un virement ou d'un TIPSEPA ⁽²⁾	
– inférieur à 20 €	Montant de l'opération
– supérieur ou égal à 20 €	10,10€ ⁽¹⁾
(sur l'extrait de compte, le libellé utilisé est : frais rejet virement)	

Ces montants forfaitaires comprennent : les frais d'information préalable, les frais de rejet et la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement.

Frais d'information préalable pour virement, prélèvement ou LCR sans provision	13,90€
--	--------

Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision ⁽²⁾	Gratuit
--	---------

Rejet d'effet pour défaut de provision	18,75€
--	--------

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'usage abusif	Gratuit
--	---------

Frais de déclaration à la BDF d'une décision de retrait de carte bancaire	52,00€
---	--------

Frais de traitement carte capturée au DAB en cas d'usage abusif	52,00€
---	--------

*Ces frais ne sont pas soumis à TVA.

(1) Ces frais n'intègrent pas la commission d'intervention. Elle sera facturée séparément.

(2) Quelles que soient la devise et la destination de l'opération.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Découvert

Découvert du compte

– intérêts débiteurs [Nous consulter](#)
Les intérêts débiteurs sont perçus par la banque lorsque le compte présente un solde débiteur pendant un ou plusieurs jours.

Lorsqu'un indice de marché est retenu pour la détermination du taux d'un découvert, dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à zéro, il sera alors réputé égal à zéro.

Commission de dépassement [2% de la partie du solde débiteur en valeur en dépassement de l'autorisation](#)
– intérêts différentiels

Commission de plus fort découvert [Nous consulter](#)
Commission calculée sur le plus fort découvert de chaque mois ou de chaque trimestre en valeur.

Commission d'immobilisation [2%](#)
Commission calculée sur les nombres débiteurs lorsque le compte fonctionne à découvert pendant tout le trimestre.

Le TEG réel sera indiqué sur le relevé trimestriel de compte courant. Le cas échéant, ce taux est écrêté pour respecter le plafond du taux réglementaire⁽¹⁾ en vigueur.

Financement du cycle d'exploitation

Escompte

– minimum d'intérêts [Par effet 6,70€](#)

L'intérêt d'escompte est référencé à notre Taux de Base⁽²⁾. Les intérêts sont calculés sur la base du montant nominal de l'effet en fonction du nombre de jours précédents l'échéance, avec application d'un minimum de 10 jours.

Mobilisation de créances professionnelles (Loi Dailly)

Mise en place de la convention cadre Dailly [Gratuit](#)

Commission sur créance cédée
– marché privé [20,80€](#)
– marché public [52,00€](#)

Notification [20,80€](#)

Prorogation [20,80€](#)

Lorsqu'un indice de marché est retenu pour la détermination du taux d'escompte, de cession-escompte (Loi Dailly), dans l'hypothèse où cet indice serait inférieur à zéro, il sera alors réputé égal à zéro.

Gestion du poste clients

Le recours à nos solutions de gestion du poste clients vous permet de financer votre activité et de vous développer en toute sécurité (information commerciale, assurance-crédit, affacturage).

Affacturage [Nous consulter](#)

Assurance crédit [Nous consulter](#)

Cautions bancaires

Commission d'engagement
– perçue sur le montant de l'engagement [Par an 2% avec un minimum trimestriel de 4,75€](#)

Etablissement d'un acte de caution
– simple (retenue de garantie simple) [42,00€](#)
– complexe [114,50€](#)
– personnalisé (acte sur-mesure ou acte imposé) [166,50€](#)

Frais de mainlevée standard [16,00€](#)

Dénonciation de caution [62,50€](#)

Crédits d'investissement

Des solutions de financement personnalisées pour vous accompagner dans tous vos projets de création, développement, reprise.

Ligne pré-autorisée de crédit moyen terme [Nous consulter](#)

Prêt moyen, long terme
– frais de dossier proportionnels au montant du prêt [Nous consulter](#)
Frais perçus par la banque au moment de la mise à disposition des fonds du prêt moyen long terme (achat de matériel, travaux d'aménagement, véhicules, fonds de commerce, ...)

Crédit-Bail
– frais de dossier proportionnels au montant du crédit [Nous consulter](#)

Location avec option d'achat (LOA)
– frais de dossier proportionnels au montant du crédit [Nous consulter](#)

Location longue durée (LLD)
– frais de dossier proportionnels au montant du crédit [Nous consulter](#)

Ouverture de crédit en compte courant
– frais de dossier proportionnels au montant du crédit [Nous consulter](#)

Assurances liées aux crédits d'investissement

Frais d'étude pour délégation d'assurance [Gratuit](#)

Garanties

Les frais de garantie s'ajoutent aux frais de dossier du crédit.

Inscription de gage, hypothèque maritime et fluviale, gage d'instruments financiers cotés et non cotés [136,00€](#)

Nantissement [260,10€](#)
– de fonds de commerce
– de matériel
– de créances avec notification
– d'actions

Nantissement [395,35€](#)
– de parts de SARL (ou SNC)
– de parts de SCI / SCM / SCP / Société non cotée

Frais de délégation d'assurance vie [62,50€](#)
Hors produits groupe

Autres prestations liées aux crédits

Lettre d'information annuelle aux cautions [Par an et par acte 46,30€](#)
– facturation 4 actes maximum

Annulation de prêt [Par prêt 104,00€](#)

Avenant (hors frais de garantie) [Nous consulter](#)

Modification de durée, de garantie ou transfert de prêt sur un autre bénéficiaire [Nous consulter](#)

Modification date d'échéance [21,00€](#)

Modification du compte de prélèvement des échéances [42,00€](#)

Mainlevée de garantie [84,00€](#)
hors frais liés à l'accomplissement des formalités administratives

Décompte sur prêt en cours [TVA](#) [17,50€](#)

Photocopie de contrat ou de tout autre document de prêt [62,50€](#)

Duplicata de tableau d'amortissement actualisé [TVA](#) [17,50€](#)

Délivrance d'une attestation [TVA](#) [17,50€](#)

Montage d'un plan d'amortissement [Nous consulter](#)

(1) Le taux plafond dit « taux d'usure » est calculé par la Banque de France et publié trimestriellement au Journal Officiel. Il est affiché dans nos agences et publié sur notre site Internet.

(2) Taux de Base Banque Populaire professionnel : 7,95% l'an en vigueur au 01/10/2019 et susceptible d'évolution.

GESTION DE LA TRÉSORERIE

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Épargne bancaire

Compte à terme	Nous consulter
Certificat de dépôt négociable	Nous consulter
Gestion de trésorerie sous mandat	Nous consulter

Placements financiers

Rétrocessions [Nous consulter](#)
La Banque Populaire propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue du catalogue de produits et services des entités du groupe BPCE. À ce titre, la Banque Populaire peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

Ouverture d'un compte-titres ordinaire, d'un PEA ou PEA-PME Gratuit

Frais de courtage bourse [Nous consulter](#)
La facturation des ordres de Bourse dépend principalement de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de l'ordre et du mode de transmission choisi (Internet, téléphone, agence...). Ils comprennent, le cas échéant, la taxe sur les acquisitions de titres. Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais, il convient pour le client de se reporter aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que l'établissement fournit au client. Le client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

Frais de courtage valeurs Groupe Gratuit

Ordre de Bourse Euronext (Paris, Bruxelles et Amsterdam) **au comptant**
– ordre exécuté
– ordre de bourse passé sur internet **Commission proportionnelle de 0,54% du montant de la transaction avec un minimum de 8,40€**
– ordre de bourse passé en agence ou par téléphone **Commission proportionnelle de 1,35% du montant de la transaction + frais fixes de 3,15€ avec un minimum de 15,60€**
– ordre transmis et non exécuté (gratuit avec Linebourse) **5,20€**

Ordre exécuté avec Service de Règlement Différé (SRD)
– commission de règlement différé (Achat / Vente) **0,63% à l'achat**
– frais de prorogation **0,21% minimum 15,60€**

Ordre de Bourse sur titres cotés à l'étranger
Ces opérations sont réalisables par Line bourse (sur les places de New-York, Francfort, Londres et Madrid uniquement), par téléphone ou via votre agence. Pour tout renseignement sur la tarification relative à ces opérations, nous vous invitons à consulter votre conseiller de clientèle.
– Commission par opération (hors frais broker)
Fixe de 13,53€ + 1,3525% (avec un minimum de 78,03€)
Soit un minimum d'un total de 13,53 + 78,03 = 91,56€ TTC

Souscription d'OPC
– OPC Banque Populaire [Nous consulter](#)
– OPC hors Banque Populaire [Nous consulter](#)
Une partie des frais de souscription et de gestion des OPC peut être reversée à la Banque Populaire au titre de son activité de conseil et de placement. Vous pouvez recevoir sur demande de votre part des précisions sur la rémunération de la Banque Populaire perçue à ce titre.

Droits de garde (frais annuels)

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte-titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...). Ils sont perçus semestriellement (ou trimestriellement pour les abonnés LineBourse) et sont calculés sur la base du portefeuille valorisé au dernier cours de Bourse du trimestre ou semestre précédent.
– Portefeuille composé uniquement **TVA** **Forfait annuel 25,21€** de valeurs émises par les Banques Populaires

Droits de garde par compte TVA	Commission Forfait par ligne	Commission proportionnelle à la valeur du portefeuille	Frais minimum	Plafond par an
Parts Sociales	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Valeurs Groupe	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Valeurs Groupe à l'intérieur d'un portefeuille mixte, composé également de valeurs extérieures	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Valeurs hors Groupe zone Euronext y compris portefeuille mixte	4,29€	0,26%	25,21€	833,33€

Frais de tenue et de gestion de compte titres inactif ou de PEA ou PEA-PME inactif (compte inactif au sens de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier) **Application des droits de garde⁽¹⁾**

Mandat de gestion – Frais [Nous consulter](#)

Relevé de portefeuille titres, compte-rendu d'opération Gratuit

Imprimé Fiscal Unique (IFU) Gratuit

Duplicata de l'Imprimé Fiscal Unique (IFU) **TVA** **17,50€**

Ingénierie sociale et financière [Nous consulter](#)

Nous vous proposons un ensemble de solutions pour motiver et fidéliser vos collaborateurs : chèque de table, chèque cadeau, CESU, Domalin, épargne salariale (participation / intéressement / plan d'épargne interentreprise / PERCO I (Plan Epargne Retraite Collectif Interentreprise) / Indemnités de fin de carrière)... Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

(1) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Assurer vos moyens de paiement

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement – SÉCURIPRO Par an 56,00€

SÉCURIPRO assure vos chèquiers et cartes bancaires en cas de perte ou de vol, en France comme à l'étranger et garantit le remboursement⁽¹⁾ :

- du montant du préjudice subi en cas d'utilisation frauduleuse des moyens de paiement suite à perte ou vol,
- des frais d'opposition et de refection des moyens de paiement perdus ou volés,
- des frais engagés pour le remplacement de vos clés et papiers en cas de perte ou vol simultanément aux moyens de paiement,
- du vol de la recette (espèce ou chèques) suite à une agression entre le local d'activité et la banque .

Pour faire opposition, appelez le 01 77 86 24 24 (appel non surtaxé, coût selon opérateur), 7 jours/7, 24h/24.

Protéger votre entreprise

FRUCTI-Homme Clé [Nous consulter](#)

Le contrat FRUCTI-Homme Clé permet le versement d'un capital de 50 000 euros à 3 millions d'euros à l'entreprise ou à l'organisme prêteur, en cas de disparition ou d'invalidité absolue et définitive de(s) Homme(s) Clé(s) de l'entreprise.

Motiver vos salariés

Fructi-Épargne + [Nous consulter](#)

Fructi-Optimum [Nous consulter](#)

Chèque ou carte Apetiz [Nous consulter](#)

Chèque ou carte Cadeau [Nous consulter](#)

Indemnités de fin de carrière [Nous consulter](#)

CESU, Domalin [Nous consulter](#)

(1) Selon plafonds et conditions contractuelles en vigueur.

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL⁽¹⁾

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

€ PAR OPÉRATION
(SAUF INDICATION
CONTRAIRE)

Notre tarification s'entend hors frais éventuels pris par le correspondant.

Frais de tenue de compte en devises ⁽¹⁾	Par an 52,00€
Commission de change ⁽¹⁾	(minimum de 14,05€) 0,05%
Commission de compte en devises (de mouvement) ⁽¹⁾	0,15%

Les commissions s'appliquent à toute opération d'achat-vente de devises au comptant ou à terme. Une gamme de produits vous est proposée pour une meilleure maîtrise de vos risques de change.

Opérations par carte bancaire⁽²⁾

Le montant de la transaction inclut les commissions et frais perçus par la banque locale.

	Opérations en € dans la zone EEE ⁽⁵⁾	Opérations en devise ⁽³⁾ Opérations en € hors zone EEE ⁽⁵⁾
Paiements par cartes bancaires	Gratuit	2,90% du montant ⁽⁴⁾ de la transaction
Retraits par cartes bancaires (distributeurs)	Gratuit ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	Commission de retrait : 3,15€ + 3,00% du montant ⁽⁴⁾
Retraits par cartes bancaires (guichets bancaires)		Commission de retrait : 5,20€ + 2,90% du montant ⁽⁴⁾

Paiements à destination de l'étranger (IMPORT)⁽¹⁾⁽²⁾

Frais de mise en place d'un virement SEPA émis en euros vers l'un des pays de la zone SEPA	
- saisi en agence	4,25€
- télétransmis ou par Cyberplus	0,22€

Frais de mise en place :	
- d'un virement hors zone SEPA	
- d'un virement en devise dans la zone SEPA	
- saisi en agence	
- commission de transfert	(minimum de 18,75€) 0,10%
- frais de virement papier	7,30€
- télétransmis ou par Cyberplus	
- commission de transfert	(minimum de 18,75€) 0,10%

Par chèque	
- traitement pour l'émission d'un chèque en euros	(minimum de 16,65€) 0,10%

Par effet	
- simple	(minimum de 16,65€) 0,10%
- documentaire	(minimum de 46,85€) 0,20%
- frais de dossier	15,70€
- frais d'aval	(minimum de 88,75€) 1%
- frais d'acceptation	10,45€

Crédit documentaire export⁽¹⁾⁽²⁾

Mis en place dans le cadre des transactions internationales, le crédit documentaire est l'engagement d'une banque de payer un montant défini à une autre banque, contre la remise, dans un délai déterminé, de documents conformes.

- notification	(minimum de 83,25€) 0,10%
- confirmation	Nous consulter
- modification	66,30€
- levée de documents	(minimum de 104,00€) 0,125%
- acceptation (Prorata temporis)	(minimum de 130,10€) 0,50%
- négociation	(minimum de 104,00€) 0,125%
- transfert de Crédoc	(minimum de 72,85€) 0,10%
- examen de documents	83,25€
(Crédoc notifié par une autre banque française)	

(1) Opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE.

(2) Si devises, la commission de change s'ajoute.

(3) Les opérations par carte bancaire réalisées dans les pays de l'EEE, en francs pacifiques, en couronne suédoise ou en lieu roumain sont gratuites.

(4) Hors taux de change.

(5) Voir détail zone EEE en p.14

Règlements en provenance de l'étranger (EXPORT)⁽¹⁾⁽²⁾

Toutes les conditions qui suivent s'entendent en frais partagés.

Réception d'un virement SEPA reçu en euros de l'un des pays de la zone SEPA	Gratuit
Réception d'un virement hors zone SEPA reçu en euros ou en devises	15,70€
Par effet	
- simple	(minimum de 16,65€) 0,10%
- documentaire	(minimum de 39,60€) 0,20%
- frais de dossier	15,70€
- frais de relance	36,60€

Crédit documentaire import⁽¹⁾⁽²⁾

Aux commissions indiquées, il convient d'ajouter dans tous les cas, le paiement des commissions et frais facturés par les banques étrangères, des frais de port, télégrammes et autres frais engagés à votre demande.

Ouverture de Crédoc irrévocable	(minimum de 98,85€) Par an 1%
Utilisation	(minimum de 93,65€) 0,125%
Modification	(minimum de 52,00€) 1%
Acceptation (Prorata temporis)	(minimum de 96,90€) Par an 1%
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽⁸⁾⁽⁹⁾	
Portail TRADE EXPERT	Nous consulter
- Crédoc Import Internet BP	
- Crédoc Export Internet BP	
- Remise documentaire Import et Export	
- Garantie internationale	

Frais de projet	54,00€
-----------------	--------

Garanties internationales⁽¹⁾

Emises par la Banque Populaire du Nord	
- ouverture	(minimum de 98,85€) Par an 1%
- frais d'actes	83,25€

Reçues par la Banque Populaire du Nord	
- notification	(minimum de 83,25€) 0,10%

Commissions additionnelles⁽¹⁾

Acquis Swift et demande de justificatif de paiement TVA	5,21€
--	-------

Edition d'avis d'opéré TVA	2,08€
-----------------------------------	-------

Frais d'envoi par courrier express	
- France	15,70€
- Étranger	36,40€

Effet impayé, réclamé, non domicilié, prorogé	18,75€
---	--------

Commission de réparation	15,70€
--------------------------	--------

Ouverture de compte à l'étranger	Nous consulter
----------------------------------	----------------

Opérations de change⁽¹⁾⁽²⁾

Mise en place opération en devises	15,70€
Levée ou prorogation couverture à terme	15,70€

(6) Gratuit avec Visa Gold Business, Visa Platinum Business.

(7) Gratuit pour les 2 premiers retraits avec Visa Business Electron ou Visa Business. À compter du 3^{ème} retrait dans le mois, 1,00€ par retrait.

(8) Le(s) service(s) souligné(s) correspond(ent) à celui(ceux) proposé(s) dans le cadre du produit mentionné.

(9) Hors coût du fournisseur d'accès à internet. Définition des zones EEE, SEPA et EURO p.14.

RÉSOLUTION D'UN LITIGE

Exprimer une réclamation

Votre Banque Populaire : votre interlocuteur privilégié

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre **conseiller en centre d'affaires** est le premier interlocuteur pour répondre à votre réclamation.
- Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez transmettre votre réclamation au service relations client.

par mail : qualite@nord.banquepopulaire.fr

par courrier :

BANQUE POPULAIRE DU NORD
Service Relations Clients
BP 349 - 59 020 Lille Cedex

par téléphone : **0 800 007 800** Service & appel gratuits

Nous nous engageons à vous répondre sous 8 jours ouvrés à compter de la réception de votre réclamation. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser deux mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), la Banque Populaire vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du **service relations client**, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation et/ou conditions de médiation disponibles sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

— Le médiateur du crédit aux entreprises (entreprises, créateurs, chefs d'entreprise, commerçants, artisans ou en profession libérale, associations soumises aux impôts commerciaux, SCI professionnelles...) pour les difficultés de financement bancaire, d'assurance crédit ou relatives aux fonds propres.

Par internet (contact dans les 48h)

Dossier à remplir en ligne sur le site : www.mediateurducredit.fr

— Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPCVM, CSPI et OPCI), l'information des investisseurs, exécution des ordres (délais, contenu), des problèmes de tenue des comptes titres.

Par internet

<http://www.amf-france.org>

Par courrier

Médiateur de l'AMF,
Autorité des Marchés Financiers
17 Place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02

PEI, PERCO I, Participation, Intéressement et Fructi Épargne + sont des produits de :

Natixis Interépargne

Société Anonyme au capital de 8 890 784 € - RCS Paris 692 012 669.

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris.

Société de gestion : Natixis Investment Managers International

Société anonyme au capital de 51 371 060,28 € - 329 450 738 RCS Paris.

Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF),
sous le numéro GP 90-009.

Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Mirova

Société anonyme au capital de 8 322 490,00€ - RCS Paris 394 648 216.

Agrément AMF n° GP 02-014.

59, avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris.

Mirova est filiale à 100% de Natixis Investment Managers International.

Sécuripro est assuré par :

BPCE Prévoyance

4, rue des Pirogues de Bercy – CS 61241 – 75580 Paris Cedex 12 – France.

Société anonyme au capital social de 13 042 257,50 euros. 352 259 717
RCS Paris.

Entreprise régie par le Code des assurances.

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Tél. : +33 1 58 19 90 00.

FRUCTI Homme Clé est assuré par :

BPCE Prévoyance

4, rue des Pirogues de Bercy – CS 61241 – 75580 Paris Cedex 12 – France.

Société anonyme au capital social de 13 042 257,50 euros. 352 259 717
RCS Paris.

Entreprise régie par le Code des assurances.

Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

Tél. : +33 1 58 19 90 00.

Zone EEE (Espace Economique Européen) composée des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque.

Zone SEPA (Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros) composée des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Cité du Vatican, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Guernesey, Hongrie, Ile de Man, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, principauté d'Andorre, Roumanie, Royaume-Uni, Saint Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque.

Zone EURO composée des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Lituanie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

POUR RESTER EN CONTACT AVEC VOTRE BANQUE À TOUT MOMENT

Pour contacter un conseiller

La ligne directe de votre conseiller est disponible sur vos relevés de compte, dans votre espace Cyberplus, ou sur notre application Banque Populaire.

BPN Direct Entreprise

03 28 36 69 73 Service gratuit + prix appel

directentreprise@nord.banquepopulaire.fr

Un accès direct à votre compte où que vous soyez et 24h/24 :

- www.nord.banquepopulaire.fr rubrique MON COMPTE
- Application Banque Populaire rubrique COMPTES
 - Par SMS avec le 6 11 10 (0,35€/message) (hors surcoût selon opérateur)
 - Par téléphone, avec Tonalité Plus (serveur vocal)

Depuis la France, au :

0 892 890 009 Service 0,30 €/min + prix appel

Depuis l'étranger, au : +(33) 171 08 71 04

Assistance TPE

03 66 33 03 30 Service gratuit + prix appel

Assistance Cyberplus Paiement

0 811 363 364 Service gratuit + prix appel

Échange de Données Informatisées

03 28 45 62 10 Service gratuit + prix appel

Service International

03 28 45 62 57 Service gratuit + prix appel

Contestations Opérations Cartes

Du lundi au samedi de 9h à 18h au :

09 69 36 06 35 Service gratuit + prix appel

847 avenue de la République - 59700 Marcq-en-Barœul
Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable
457 506 566 RCS Lille métropole
TVA FR 71 457 506 566 - Inscrite à l'ORIAS sous
le n°07 001 925 en tant que courtier, mandataire
d'intermédiaire et mandataire d'assurance
Document non contractuel - Novembre 2019